

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	DES ABEILLES	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	CIRIERES	JEUDI 13 OCTOBRE 2016

Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
MME NOVAIS JARRET MME BRUNEAU MME POISBLEAU MME LAPARADE MME METZGER Excusées : MME ROUX et MME GILBERT	Président(e) MME DEBORDE Enseignants - MME ROBIN - MME BROSSET - MME GALLAS IEN	MME TISSERAND	DDEN Invité (en fonction de l'OJ)

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : ROBIN JUSTINE
Rappel :

Ordre du jour

- Fonctionnement du conseil d'école
- Règlement intérieur
- Projets pédagogiques de l'année 2016-2017
- Utilisation des moyens de l'école
- Hygiène et Sécurité : PPMS / exercices incendie / travaux
- Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

1. Fonctionnement du conseil d'école

- présentation de la nouvelle équipe enseignante et des autres membres du conseil d'école.
 - nomination d'un secrétaire pour ce 1^{er} conseil d'école : Mme Robin Justine
 - calendrier des 2 autres conseils d'école :
 - *le jeudi 9 mars 2017
 - *le jeudi 15 juin 2017.
- L'horaire est à établir en fonction de la disponibilité de chacun.

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

- validation du règlement intérieur auquel sont annexées les chartes de laïcité et informatique suite à quelques modifications à savoir :
 - *au paragraphe VI : les objets dangereux sont interdits.
 - *la boîte aux lettres, et le panneau d'affichage vont être déplacés pour être en accord avec le règlement intérieur.
 - *au paragraphe V : rappel de la fermeture de l'école lors des horaires de classe
 - *explication brève du livret scolaire unique, des précisions seront apportées au cours de la seconde

période de l'année scolaire.

-Le règlement intérieur de l'école sera en ligne sur le site de l'école. Des exemplaires seront consultables à l'école pour les parents n'ayant pas accès à internet.

3. Actions pédagogiques

-Les actions pédagogiques s'appuient sur le projet d'école 2013-2017.

-réflexion en cours sur des actions qui portent sur le devenir élève, le lire et comprendre dans des situations variées, et la résolution de problèmes.

-En lien avec l'enseignement moral et civique, l'équipe enseignante souhaite créer des conseils d'élèves.

-Les projets de classe sont axés plutôt sur le thème de la nature.

-Les classes de CE et de CM ont participé au projet « oiseaux et bâtis » au cours de la première période.

-Au printemps, les jardinières de l'école seront réaménagées par les élèves : entretien, plantation et récolte.

-Les CM commenceront après les vacances de novembre, les séances de visio-conférence en anglais. Ils participent également au projet PEAC, autour de la musique dans le cadre du thème « art et espace public ».

4. Utilisation des moyens de l'école

L'école compte 108 élèves répartis sur 4 classes. La direction est assurée par Mme Deborde

*la classe maternelle : TPS/PS/MS :19 élèves avec Mme Robin, et Mme Simon Bouhet (ATSEM)

*la classe de GS/CP : 26 élèves avec Mme Brosset et Mme Voisin (ATSEM, présente seulement le matin)

*la classe de CE1/CE2 : 32 élèves avec Mme Deborde et Mme Prévost (le jeudi)

*la classe de CM1/CM2 : 31 élèves avec Mme Gallas

Des effectifs chargés cette année scolaire en cycles 2 et 3.

L'ensemble des membres du conseil se questionne sur l'arrivée de d'autres élèves.

Mme Robin Justine, enseignante de maternelle, intervient de 14h à 15h00, dans les classes de GS/CP et de CM1/CM2 (pendant la sieste des PS/MS).

Mme Briand Maureen, maitresse E interviendra au cours de la période 2 pour prendre en charge des élèves en difficulté.

5. Hygiène et Sécurité

-dans le cadre du PPMS :

* rappel des risques :

- risque de transport de matières dangereuses
- risque naturel : tempête
- risque intrusion extérieure

*rappel des lieux de mise à l'abri

* rappel des signaux d'alerte :

Sur ce dernier point, l'utilisation de la corne de Brume en cas d'intrusion extérieure n'est pas le signal le plus discret. Peut-être l'utilisation d'un signal lumineux mais le coût risque d'être onéreux.

Un exercice intrusion sera réalisé le mardi 18 octobre.

-dans le cadre des exercices incendie :

Un exercice incendie a eu lieu le jeudi 22/09/2016 , où l'alarme du bâtiment des CM et des GS/CP ne fonctionnait pas. Celle-ci a été réparée. De plus, les alarmes des deux bâtiments ne sont pas reliées entre elles. Le dortoir ne dispose pas non plus d'alarme en cas d'incendie. Le lieu de mise à l'abri sera modifié, et deviendra la salle de sport.

-au niveau du parking de l'école :

*stationnement d'une voiture blanche, sur les places réservées aux enseignantes et aux parents. Mr Gobin, maire de Cirières a rédigé un courrier.

*à la sortie de l'école : sortie dangereuse des enfants qui rentrent en vélo. L'équipe enseignante leur

demande de partir en dernier, et de se déplacer à pieds sur le parking de l'école.
*la présence de nombreux mégots de cigarettes juste devant la grille. Un panneau « interdiction de fumée » devrait être installé prochainement.

-au niveau des travaux :

- une réflexion est engagée par la municipalité pour changer les rideaux des classes de CM, puis des autres classes.
- l'achat d'un nouveau panneau d'affichage pour l'APE et réparation de celui de l'école.
- l'aménagement d'un placard dans la salle des maitres
- une réflexion est aussi engagée sur l'aménagement du garage.
- l'installation des nichoirs réalisés par les enfants.

6. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

- Les classes de GS/CP et de CE sont allées à la bibliothèque de Cerizay pour réaliser un travail sur le thème des sorcières : lecture d'histoire, création de conte..
- Les classes de maternelle et de GS/CP iront voir une représentation théâtrale :
*le 13/12 à Mauléon pour les PS/MS
*le 18/03 à Cerizay pour les GS/CP.
- Toutes les classes sont adhérentes à l'USEP cette année. Il y aura entre 2 et 3 rencontres sportives par classe.
- La classe de CE1/CE2 débutera la natation à partir du mardi 22 novembre 2016.
- La fête de Noël aura lieu le vendredi 16 décembre sous la même organisation que l'an passé.

Fait à Cirières

Le jeudi 3 novembre 2016

Le président / La présidente du Conseil d'Ecole

Le / la secrétaire de séance

Deborde Séverine

Robin Justine



